

Répartition des ventes

Répartition des ventes par type de clientèle

Clientèle	2014	2015	2016	2017	2018
Transit (MW)					
Charge locale ¹	38 746	38 451	37 057	38 120	37 670
Réseau intégré	0	0	0	0	0
Point à point à long terme ²	4 675	4 679	4 684	4 693	4 697
Point à point à court terme ³	2 990 305	2 982 155	3 766 857	4 821 811	6 245 115
Ventes (M\$)					
Charge locale ⁴	2 765,3	2 801,6	2 743,6	2 859,1	2 939,5
Réseau intégré	0	0	0	0	0
Point à point à long terme ⁴	349,0	346,6	338,4	357,2	365,5
Point à point à court terme	28,0	27,0	31,9	43,1	56,9
Nombre de clients					
Charge locale	1	1	1	1	1
Réseau intégré	0	0	0	0	0
Point à point à long terme	3	3	3	3	3
Point à point à court terme	12	14	14	12	8

¹ MW à la pointe de la charge locale, avec pertes de transport.

² MW réservés, avec pertes de transport.

³ Somme des MW horaires facturés au cours de l'année, avec pertes de transport.

⁴ Montant des ventes excluant les montants relatifs au cavalier.

- 1 Le Transporteur présente les données sur les revenus de transport ainsi que les transits
 2 associés pour l'année 2018.

Revenus des services de transport et transits associés

	Besoins de transport (MW)*	Revenus de transport (M\$)*
Charge locale	37 778¹	2 939,5
Point à point annuel ferme	4 697	365,5
Producteur	4 159	323,6
Distributeur	0	0,0
Autres	538	41,9
Point à point mensuel ferme et non ferme	57	0,4
Producteur	0	0,0
Distributeur	0	0,0
Autres	57	0,4
Point à point hebdomadaire ferme et non ferme	106	0,2
Producteur	0	0,0
Distributeur	0	0,0
Autres	106	0,2
Point à point quotidien ferme	196	0,1
Producteur	0	0,0
Distributeur	0	0,0
Autres	196	0,1
Point à point quotidien non ferme	484	0,1
Producteur	0	0,0
Distributeur	0	0,0
Autres	484	0,1
Point à point horaire non ferme ²	6,2 x 10⁶	56,2
Producteur	5,8 x 10 ⁶	52,9
Distributeur	0,0 x 10 ⁶	0,0
Autres	0,3 x 10 ⁶	3,3

* Les totaux sont obtenus à partir de valeurs non arrondies.

- ¹ Les besoins de transport associés aux revenus de la charge locale reflètent la prévision de la charge locale. Le transit réel pour la charge locale est présenté au tableau précédent.
- ² Incluant des pénalités selon les articles 13.7 d) et 14.5 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*.